# Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

Rétrospective de 2023 et perspective pour 2024

## RÉCAPITULATIF DE L'AUTOMNE AU SEOM

Par Simon-Pierre Hébert, président intérimaire



Chères et chers membres, permettez-moi de vous adresser quelques mots avant cette période des Fêtes qui sera loin d'en être une de repos.

### Rétrospective de l'automne 2023

Le 27 octobre, M. David Hamel a été élu au poste de vice-présidence au secrétariat, à la trésorerie et à l'administration de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Depuis, j'assure l'intérim de la présidence au SEOM jusqu'à l'élection partielle. Durant cette transition, le Conseil exécutif est formé de seulement trois membres au lieu de quatre : Sophie Milot, vice-présidente à la vie syndicale, Simon Séguin, vice-président à la vie professionnelle, et moi-même, Simon-Pierre Hébert, vice-président aux relations du travail et président intérimaire.



Le 2 novembre dernier, le Conseil fédératif de négociation a confirmé le dépôt du mandat de grève générale illimitée, dont le début est prévu pour le jeudi 23 novembre 2023. Ce mandat de GGI, voté majoritairement par tous les syndicats affiliés à la FAE, a été mis en œuvre en raison de l'absence de progrès dans les négociations avec la partie patronale. La grève générale illimitée, mesure d'ultime recours, témoigne de l'urgence ressentie chez les enseignantes et enseignants pour obtenir de meilleures conditions de travail et une plus grande reconnaissance. On parle d'ailleurs de cette grève générale illimitée comme étant le «débrayage de



NOTEZ QUE LES BUREAUX DU SEOM SERONT FERMÉS DU 23 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER.



# **SUITE DE L'ÉDITORIAL**

la dernière chance», puisque plusieurs envisagent malheureusement d'abandonner la profession si l'entente s'avère désavantageuse.

Le 23 novembre 2023 : le déclenchement de la GGI ! La GGI amorcée le 23 novembre a provoqué l'arrêt des services du SEOM et a mobilisé plus de 45 000 enseignants à une manifestation nationale.

La mobilisation des membres du SEOM continue d'être historique. Votre participation exceptionnelle démontrée par diverses activités de piquetage, l'occupation de lieux symboliques comme le studio de Radio-Canada lors de la visite de M<sup>me</sup> Lebel à *Tout le monde en parle*, et les manifestations devant le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et le Secrétariat du Conseil du trésor nous inspirent et nous remplissent de fierté!

### L'adoption du projet de Loi 23 (PL23)

Malgré les mises en garde répétées du milieu scientifique québécois, d'instances syndicales et d'organisations diverses, dont la Commission d'accès à l'information, le gouvernement a entériné le projet de Loi 23 (PL 23) le mercredi 6 décembre. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, s'est réjoui de son adoption alors que tous les élus de l'opposition ont voté contre la réforme. Le PL 23 porte préjudice à l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants. Cette réforme, modifiant notamment la Loi sur l'instruction publique, témoigne d'un gouvernement complètement déconnecté du réseau public.

Le prolongement des négociations constitue une atteinte directe à la profession enseignante, raison pour laquelle nous maintenons plus que jamais notre présence à la table de négo. Un décalage flagrant de valeurs persiste entre le gouvernement et la FAE. Alors que nous réclamons davantage d'autonomie, une reconnaissance accrue et une composition de la classe favorisant le bienêtre des enseignantes, enseignants et élèves, l'État, lui, cherche à asseoir son pouvoir, à renforcer son contrôle, et surtout à demander au personnel enseignant d'en donner plus, tout en réduisant les avantages.

Malgré les nombreux sacrifices et difficultés rencontrées, nous sommes convaincus qu'un accord national sera bénéfique à long terme pour l'ensemble des enseignantes et enseignants.

### À quoi pouvons-nous nous attendre en janvier?

Le SEOM retrouvera son rythme habituel d'activités d'avant-grève lors de la levée de celle-ci. Notre engagement demeure intact : nous continuerons à mettre en œuvre les revendications des membres en les représentant et en défendant leurs droits.

### Mes remerciements les plus sincères

Un sincère merci à tous les employés du SEOM ainsi qu'aux personnes élues et répondantes si dévouées qui n'ont jamais abandonné le navire.

Nous exprimons tout particulièrement notre gratitude envers vous, les enseignantes et enseignants engagés, pour l'énergie que vous avez apportée au comité de négociation, contribuant ainsi à faire progresser les discussions à la table. Merci pour votre mobilisation, votre implication, votre fidélité et la confiance que vous nous accordez.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024 et, surtout, du repos.

Merci à chacun d'entre vous.

Rédaction: Simon-Pierre Hébert

Édition : Sarah Brabant

Révision linguistique et mise en page : Julie Denis

Le Syndicalement vôtre est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.

La reproduction et la rediffusion du Syndicalement vôtre sont encouragées avec la mention de la source.

Une production du Service des communications du SEOM | 22 décembre 2023

# Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél.: 514 637-3548 Fax: 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca

